



FERME DE
DÉMONSTRATION



UNE ACTIVITÉ DE PÉPINIÈRE BIO DE PLANTES COMESTIBLES

GAEC PÉPINIÈRE LES HERBES FOLLES

Yoanna MARESCOT et Thomas GOUELLO

SYSTÈME DE PRODUCTION

Pépinière de vivaces comestibles, petits fruits, PPAM, fruitiers en racine nue



PRODUCTIONS PRÉSENTES

Plants godets, plants racines nues

TYPE DE SOL

Argilo-calcaires



SAU TOTALE

8,06 ha

MAIN D'ŒUVRE

2 ETP, stagiaires
occasionnels

LOCALISATION

1 chemin des rochers
17380 SAINT LOUP



HISTORIQUE

MOTIVATIONS DU PASSAGE EN BIO

« Pour tous les deux c'était l'envie d'oeuvrer concrètement dans le domaine de la biodiversité, moi j'arrivais de la recherche en écologie et Thomas bossait pour une association environnementale. Notre nom « Les herbes folles » vient traduire notre ADN, notre côté « plantes sauvages » !

Il y avait aussi la volonté de contribuer à l'autonomie et la souveraineté alimentaire des particuliers. D'ailleurs, dans nos choix de départ, il y avait cette décision de ne pas faire d'expédition. On s'est fermé des portes mais grâce aux marchés, on a rapidement fait notre place. Aujourd'hui, nous sommes heureux de participer à la résilience et à l'économie locale. On a fait le choix de vendre à des particuliers et à des agriculteurs professionnels paysans. En parallèle, nous répondons à des projets en agroforesterie. On travaille également avec des Biocoops, Eau Vive de La Rochelle, Saintonge Bio Distribution... »



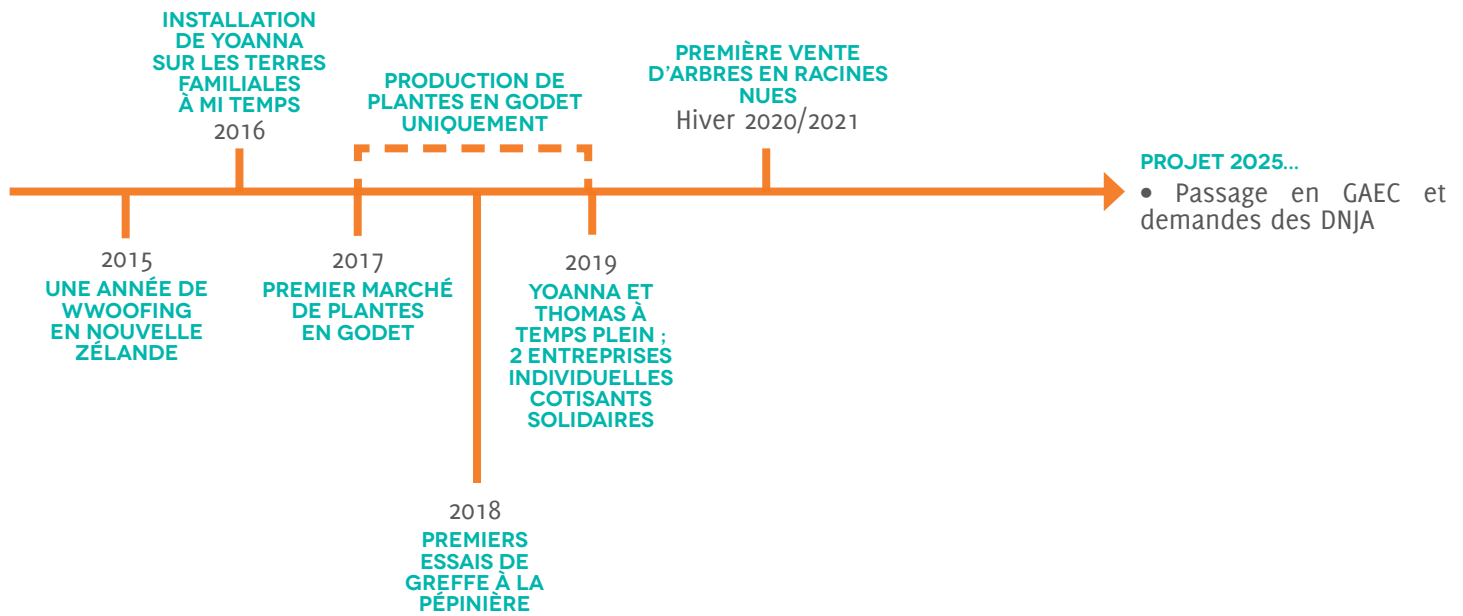
• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• GAB 17 •

FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM



ATELIER PRODUCTIONS VÉGÉTALES

TYPE DE PRODUCTION

Pépinière bio

ASSOLEMENT 2023-2024

Légende

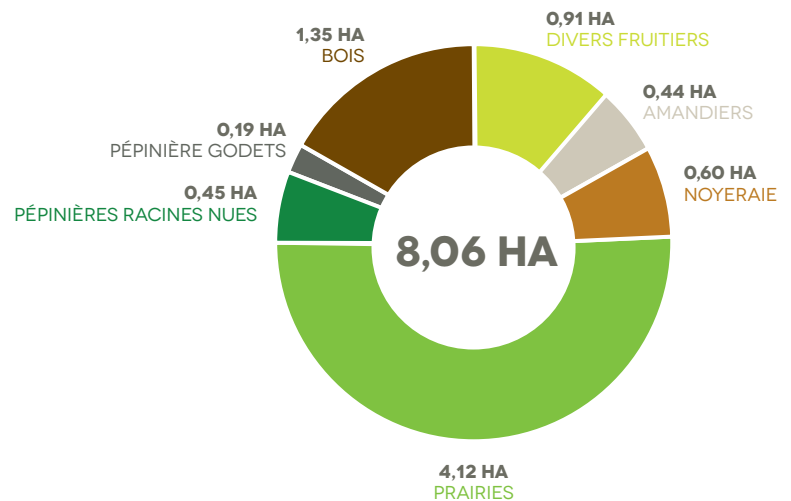
SURFACE (HA)

CULTURE

DESTINATION (AUTOCONSOMMATION/VENTE)

Les vergers diversifiés ont été plantés avec des fruits diversifiés pour la production de greffons et la vente et la transformation à moyen terme : poiriers, pommiers, cognassiers, nashi, prunier, pêcher, abricotier, cerisier...

Mais aussi des arbres pour la reproduction de graines : asiminiers, argousiers, arbre aux faisans, Eleagnacées, cormiers, baguenaudiers, poivriers du sichuan, ...



COMMERCIALISATION



Nous avons fait le choix de la vente directe à la pépinière principalement, nous vendons sur les foires et marchés, les marchés de producteurs et les fêtes des plantes ; Les retraits peuvent se faire à la pépinière mercredi et vendredi après-midi sur commande et libre.

Nous avons un site internet, une page Facebook, un catalogue hiver pour les racines nues et un catalogue printemps pour les godets.



ATELIER PÉPINIÈRE D'ARBRES RACINE NUE

SURFACE :
4 500 M²



DESIGN DES LOTS ET PLANCHES DES ARBRES

Nous avons créé la pépinière et des vergers conservatoires (réservoirs de greffons et de semences,...). La pépinière formant un espace de progression en 3 lots. L'idée c'est d'avoir chaque année : un lot en pousse ou « en préparation » en mode jardin potager (où nous plantons des pommes de terres, on en profite pour re-fertiliser...), un lot où les plants sont prêts à vendre l'année N, un lot pour l'année N+1, nous créons ainsi une rotation...

Nous avons créé des planches de 14 m et 20 m avec 1 arbre tous les 20 cm. Chaque lot contient 1 000 arbres : orientés de manière différente car nous sommes toujours en phase de test et aussi pour le côté esthétique.



- La longueur des rangs est standardisée pour l'arrosage et chaque planche mesure 60 cm de large.
- L'orientation des rangs : Nord Ouest/Sud Est (lot 1) ; Nord Est/Sud Ouest (lot 2) ; Sud/Nord (lot 3).
- Distance entre rang : 1,2 à 1,5 m
- Les passes-pieds sont larges de manière à accueillir la largeur du tracteur tondeuse. Nous y laissons la végétation spontanée pousser, elle est tondue 1 à 4 fois /an selon la météo. Cela permet également le passage d'une brouette pour le transport du paillage et de la MO. Il faut également de la place pour l'arrachage et le greffage : de façon à avoir une liberté de mouvement.

Les bois environnants de la ferme servent de réservoir à espèces : prunier myrobolan, cerisier ste lucie, pommier sauvage, sureau, cornouiller, fusain, érable de Montpellier, ...



SYSTÈME D'IRRIGATION

- **RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE** : installation de gouttières sur env. 150 m² de toiture de 2 hangars + 12 cuves de 1 m³ connectées aux gouttières.
Potentiel : 700 mm de pluie * 150 m² de toiture = 105 m³/an

- En 2022, **CRÉATION D'UNE MARE/BASSIN BÂCHÉ** d'environ. 85 m³
Alimenté par des gouttières de 120 m² de toiture supplémentaire et achat d'une pompe solaire pour s'alimenter dans ce bassin.

- **EAU GRAVITAIRE**

Utilisation de tuyaux Poritex (qui fonctionnent par suintement) installés en début de saison :

- Tuyaux plat, micro poreux sur toute la surface
- Avantage : marche avec très peu de pression
- Fonctionne entre 0,2 et 0,8 bar
- Longueur maxi en utilisation : 90 m
- Longue durée de vie
- Placés sous le paillage pendant la saison d'arrosage



« SI C'ÉTAIT À REFAIRE ! »

Si on avait eu tous les hectares disponibles dès de début nous aurions pu mieux planifier la plantation des vergers. Dans les faits nous avons planté à chaque fois que nous avons pu récupérer du terrain et ce n'est pas toujours bien organisé (on aurait regroupé 2 à 3 arbres par variété minimum au lieu d'un seul)...



LE GREFFAGE

Aux Herbes Folles nous faisons le choix de greffer un maximum au printemps en anglaise compliquée. En Charente Maritime depuis 5 ans, les étés sont très secs et les gros coups de chaleur récurrents : donc pas de montée de sève pour assurer la prise de la greffe d'été en écusson. L'année 2022, les arbres n'étaient déjà plus en pousse en mai !!! En 2021 et 2023, l'été a été favorable et les greffes à l'écusson ont bien prises ...



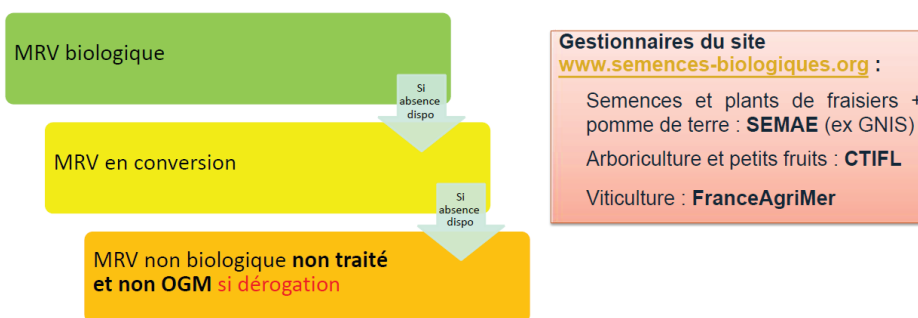
- Greffe en anglaise compliquée = greffe costaud et jolie



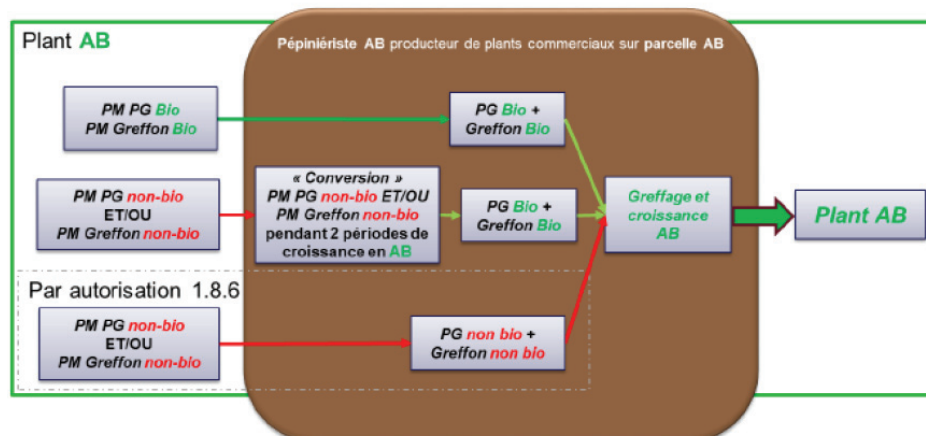
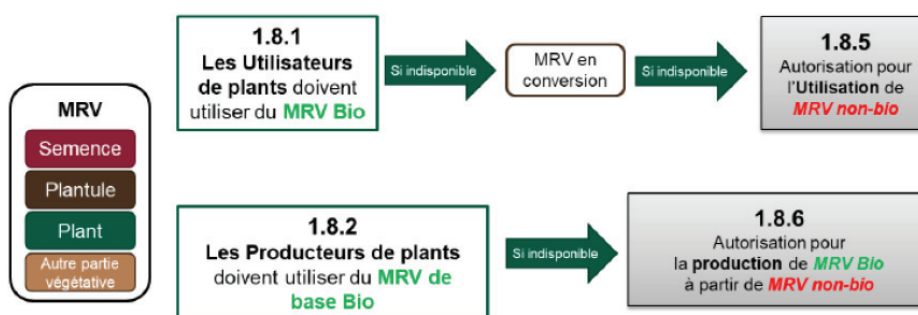


POUR OBTENIR LE LABEL AB POUR LES RACINES NUES (RUE 2018/848 VERSION CONSOLIDÉE DU 21/02/2023)

- Les parcelles doivent être engagées en AB auprès d'organisme certificateur et la structure notifiée à l'Agence bio pour la production de plants (agencebio.org) ET la plante mère bio est obligatoirement en pleine terre !
- Si la parcelle est en conversion et la plante mère en terre : le matériel de reproduction végétal (MRV) sera en conversion.
- Depuis 2022 : Les porte greffes et greffons doivent être bio et depuis le 31 juillet 2023 la consultation de la base de données www.semences-biologiques.org est obligatoire avant achat et il faudra renseigner les quantités souhaitées et demander une dérogation systématique chaque année si le MRV n'est pas disponible en AB.
- Pour les petits fruits et ppam pérennes cette demande de dérogation est à faire 18 mois à l'avance ! Car dans les faits il existe peu de producteur de plants en bio.
- Les Greffons doivent être prélevés dans des vergers certifiés bio avec un document de certification de cession de greffons ou bien avec demande de dérogation également.
- Les espèces non agricoles (forestières, agroforestières, ornementales) ne produisant pas de produits agricoles commercialisables ne rentrent pas dans le champ de cette application.



Les dérogations sont individuelles, données dans les 8 semaines avant le semis et pour 1 saison à la fois



GESTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS

Nous utilisons le fumier autoproduit par nos 2 chevaux (2 m³/an de compost sur 300 m²), épandu sur la partie potager en année 0 (pommes de terre, tomates et courges = futures planches).
Nous avons 5 moutons qui sont sous abri l'hiver. Cette matière pourra être utilisée prochainement en appoint.
Nous tenons à être autonomes sur ce point.
On réfléchit à faire rentrer notre propre paillage (qui est pour l'instant de la vieille paille conventionnel) et à travailler plus les engrais verts.
On réfléchit à l'achat d'un broyeur 3 points pour produire du BRF.

GESTION DES MALADIES & RAVAGEURS



On a eu des dégâts de chevreuil au début, du coup, nous avons investi en 2022 dans une clôture à gibier électrique (lapins, chevreuils).

ATELIER PÉPINIÈRE DE VIVACES

170 VARIÉTÉS DIFFÉRENTES

GESTION DE L'ENHERBEMENT



Dans les serres, le sol est bâché avec de la toile tissée en permanence. Ailleurs, l'herbe est gérée au tracteur tondeuse en gestion différenciée.

GESTION DES MALADIES & RAVAGEURS



- Macérats d'ail sur (ail autoproduit) et macérat + savon noir en mouillant en cas de pucerons contre la mouche du terreau.
- En godet, dégât de rongeurs : étagère.

ASPECT PARTICULIER



LABEL AB POUR LES PLANTS EN GODETS

- Les plants en godets font partie de la réglementation européenne sur les plantes ornementales
- Terreau et graines doivent être certifiés bio Boutures et marcottes viennent de plantes mères en terre sur terrain labellisés AB
- Demande de dérogation à faire pour les graines d'arbres chaque année avant la commande www.semences-biologiques.org



F

COMMERCIALISATION

• Ecriture et envoi du catalogue (3 catalogues par an envoyé par mail à 600 personnes), mise à jour du site internet et la page Facebook (redémarrage de la com' après l'hiver).

M

 Envoyer à un moment stratégique : une période de beaux jours qui donne envie de jardiner !

- Catalogue au printemps des plants en godet.
- Début des ventes à la pépinière, premier marché les WE.
- Gestion des commandes.
- Premières livraisons en magasin.

A

M

• Dernières ventes et marchés en juin. Et un peu de repos bien mérité.

J

J

A

S

- Catalogue d'automne.
- Prise des commandes.
- Reprise des ventes et des marchés d'automne.

O

• Catalogue d'hiver des arbres en racines nue

N

D

• Création des plans des vergers aussitôt plantés pour conserver les variétés.

J

• Inscription aux marchés du printemps, planning.

VIVACES

- Début des semis des plantes.
- Boutures des petits fruits : cassis, groseilles, caseilles, figuiers, grenadiers.
- Repiquage des alvéoles en godet.
- Division/bouturage/marcottage des plantes qui ne se sèment pas : menthes, origan doré, verveine citronnée, coriandre vietnamienne, etc.
- Plantation des pommes de terre.
- Paillage.
- Et aussi, semis des annuelles (à fond !).
- Bouturage, division des plantes, 2^{ème} vague de semis des vivaces.
- Repiquage.
- Arrosage.
- Surveillance des maladies et ravageurs.

Pic d'activité pour les plantes en godet !

- Ventes des plantes : 40 % de notre C.A. annuel au mois de mai.
- Dernier semis du printemps.
- Et toujours, repotage arrosage et surveillance.

- Ramassage des pommes de terre, oignon, ail, etc.
- Sortie des dernières plantes de la serre et nettoyage de la serre.
- Arrosage quotidien des godets, voire 2 fois par jour si canicule.
- Multiplication des plantes en godet.
- Semis, bouturage et division pour l'automne.

- Repotage et division en alvéole pour le printemps d'après.

ARBRES

- Préparation les planches des arbres de l'hiver prochain : décompactage, amendement.
- Suivi des greffes.
- Repiquage des semis d'arbres en terre.
- Mise en terre des porte-greffes produits.
- Désherbage, paillage et premiers arrosages si le temps est sec pour favoriser le débourrement.

- Suivi des greffes.
- Surveillance des ligatures et ébourgeonnement du porte greffe.
- Sélection des rameaux à conserver.
- Tuteurage si nécessaire (tuteur en bambous car gratuits, longueur et diamètre à la demande, dure 1 à 4 ans).
- Trouver le temps d'arroser les arbres si le printemps est sec.
- Désherber si le temps est humide...
- Vigilance dégâts gibier.

- Suivi des greffes.
- Ebourgeonnement du porte greffe.
- Suivi du tuteurage.
- Contrôle des étiquettes.
- Arrosage des arbres.
- Désherbage.
- Début greffe en écusson des arbres à noyaux ;
- Coupe de l'onglet des greffes de l'année précédente.

- Suivi des greffes.
- Suivi des ligatures des greffes en écusson.
- Arrosage si besoin et/ou désherbage.
- Récolte des semences d'arbres et de plantes (dérogation).

- Préparation des planches et plantation des porte greffe.
- Arrachage des arbres, mise en jauge, préparation des commandes.
- Organiser le retrait et la vente des arbres.
- Objectif : 1000 arbres/an (env. 350 arbres vendus en 2020, 700 en 2021 et 500 en 2022).

- Mise en stratification des semences d'arbres.
- Vente des arbres.
- Plantation des portes greffes.
- Plantation des haies et des vergers conservatoires.
- Prélèvement des greffons et conservation au froid.
- Travaux de maintenance et d'aménagement.



MATÉRIEL



ÉTAGÈRE EN GODET

- Serre > 980 € livré x2
- 1 abri de rempotage > 280 €
- 1 lieu de stockage (terreau 200 sacs/an, caisses, pots) au moins 20 m²
- ombrière (tunnel ou gros arbre) > 1 184 €
- 1 véhicule de transport des plants (marchés) > 9 000 € + remorque bâchée haute > 1 300 €
- Pots, terreaux > environ 3 000 €/an (2023)
- Semences (Germinance) et plants de petits fruits (plants mères de fruitiers cassis, framboisiers, stolons de fraises...) > environ 1 500 € (2022)
- 1 sécateur/échenilleur
- Arrosage : 1 pompe > 1 300 €, nettoyage du forage > 1 000 €, tuyaux, 1 anse > 300 €
- Participation financière marchés > 480 €/an
- Livraisons magasins > 510 €/an
- Déplacements marchés > 970 € (0,45 centimes du km)

RACINES NUES

- 1 tracteur tondeuse > partagé + 150 € d'entretien annuel
- Terrain (5 000 m²) avec hangars
- Porte-greffes (Pierrard), en partie autonome > 600 €/an
- 4 sécateur, 6 louchets, 2 greffoirs > 1 000 €
- Etiquettes, ligature, mastic, stylos > 100 €/an
- Paillage > 150 €/an
- Clôture gibier 3 niveaux + batterie > 1 400 € + 80 €
- Mare bâchée (financement participatif sous forme de don avec contrepartie) + mares naturelles > 3 600 €
- Gouttières (200 m² de toiture) > 600 €
- Tuyaux Poritex > 400 €
- La jauge + sable > 300 €

EN COMMUN

- Imprimante (étiquette) : 200 €
- 1 ordinateur : 1 000 €
- 1 tracteur 20 ch (entretien abords, manutention fumier) : 1 500 €
- Broyeur : 500 € (en partage)

ASPECT PARTICULIER



LA BIODIVERSITÉ

Dans notre projet global, nous avons souhaité créer un verger diversifié pour le retour d'espèces nicheuses : accueillir la biodiversité tout en créant un espace productif.

Dans la pépinière nous prenons soin de prévoir des habitats pour les différents insectes : tas de compost (insectes décomposeurs), tas de pierres pour les serpents, tas de bois morts, tas de feuilles, mares.

L'idée c'est d'avoir 1 mare par verger et par pépinière, une à chaque parcelle productive pour créer un maillage de mares d'une parcelle à l'autre., de manière à inciter les espèces à bouger d'une parcelle à l'autre pour les éduquer à gérer les nuisibles...

Dans les serres nous n'avons pas de problématique limaces malgré une présence forte car les crapauds font leurs boulot ! A l'échelle de la ferme, nous gérons les trognons en têtards, nous avons créé des perchoirs à rapaces, des nichoirs à chauve-souris...

Nous sommes également « Refuge Serpents » grâce à Nature Environnement 17.

Nous plantons des haies de tour de parcelles et de verger avec Prom'haies et le programme EVA 17 :

- Nous avons ainsi créé 1 haie brise-vent pour les amandiers en prenant soin d'y inclure suffisamment d'espèces nécessaires à la biodiversité locale.
- Nous avons également créé 1 haie végétale locale (semence de champêtres) pour la biodiversité mais aussi pour faire du bois-énergie et du broyat pour la préservation des sols car la parcelle était exposée à l'érosion.
- Nous avons ainsi replanté 1,5 km depuis 2016.

Nous commençons à proposer des animations pédagogiques liées à l'aspect biodiversité. Nous recevons des stages Nature 9-12 ans avec l'Association Libellule. Nature environnement. Nous sommes une ferme support de Formations. Nous accueillons le « Salon à la ferme » avec la Confédération paysanne. Nous recevons un Groupe d'arboriculteurs belges chaque année. Plus récemment nous avons reçue l'École horticole de Niort et le BPREA de Chadignac.



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

2023



CHIFFRE D'AFFAIRES

- ARBRES (800 arbres/an) : 13 500 €
- GODETS : 50 000 €



- Crédit d'impôt bio : 4 500 € en 2024
- MSA : 1 700 €/an
- Charges : 16 200 €
- PAC : à partir de 2025

COÛT DE LA
CERTIFICATION
**372 €/FERME/
AN X2**

CARNET D'ADRESSES

ORGANISME CERTIFICATEUR : Ecocert

PRINCIPAUX FOURNISSEURS : Agrisem (terreau godet), Germinance et Jelitto (semences AB), la boîte à graines (semences locales), Saintonge Bio distribution (savon noir...), Triangle (petit matériel)

PARTENAIRES : Saintonge bio Distribution, La Confédération Paysanne, le Gab 17, Nature environnement 17.

Nous avons créé un collectif de producteurs avec les collègues locaux : Aux Graines Buissonnières, Le temps des Ceuilletes, Aux folles herbes et La tanière des mauves, qui se nomme « PermaAide ». Nous organisons des chantiers mutualisés : 2 fois sur chaque ferme/an = soit 10 demies journées (entre 8 et 15 personnes).

Pour les gros chantiers tels que créations de nouvelles planches, plantations, désherbage cela permet de réduire sacrément la charge de travail : 1 demi-journée au lieu d'une semaine pour désherber par exemple. Mais cela n'est pas tout ce collectif nous apporte échange techniques, partage des problèmes administratifs, de la convivialité : La ferme qui accueille fait le repas de midi pour tout le monde... Cela permet aussi d'échanger sur des partenariats (commande de plants, trocs de produits...).

Enfin, nous adhérons à un forum en ligne pour nos problématiques techniques racines nues.

Nous recevons des stagiaires futurs porteurs de projet. Certains sont devenus des collègues : exemple le Verger de la tête rousse en 79 (installés depuis 2 ans).



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• GAB 17 •

FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

LA BIO, DES PRATIQUES QUI PROTÈGENT L'EAU

SURFACE DE SOLS NUS EN HIVER : 0 ha
SURFACE COUVERTE EN INTERCULTURES ET PAILLAGES : 8,06 ha
SURFACE EN HERBE : 3,50 ha

LINÉAIRES DE HAIES : 2,5 km + 1,35 ha de bois
SURFACES EN BANDES ENHERBÉES : 0 ha

SURFACE IRRIGUÉE : 100 m² + 2 500 m²
VOLUME EAU CONSOMMÉ/AN : < 1000 m³

SURFACE EN LÉGUMINEUSES : 1 ha
SURFACE AMENDÉE EN MATIÈRES ORGANIQUES : 2 ha

PRATIQUES LIMITANT LE LESSIVAGE ET AMÉLIORANT LA STRUCTURE DU SOL (DIMINUTION DU RUISSELLEMENT).

ÉLÉMENTS NATURELS PRÉSERVÉS ET AUGMENTÉS RÉGULIÈREMENT JOUANT LE RÔLE DE FILTRE ET DE ZONE TAMPON

CONSOMMATION D'EAU FAIBLE

- PEU DE RISQUE DE POLLUTION DE L'EAU PAR LES PHYTO ET LES NITRATES
- AUCUN PRODUIT PHYTOSANITAIRE UTILISÉ
- PAS D'APPORT D'AZOTE MINÉRAL
- FERTILISATION ORGANIQUE COMPOSTÉE AVEC MINÉRALISATION PROGRESSIVE ÉVITANT LES EXCÉDENTS PONCTUELS
- TRAVAIL DU SOL SUPERFICIEL, BROYAGE ET ENFOUISSEMENT DES RÉSIDUS DE RÉCOLTE POUR IMMOBILISER L'AZOTE DU SOL

2 QUESTIONS À YOANNA MARESCOT ET THOMAS GOUELLO

1/ QUELS SONT LES AVANTAGES ET CONTRAINTES DE VOTRE SYSTEME ?

J'ai beaucoup d'ateliers différents à gérer : il faut une sacrée gymnastique intellectuelle et d'organisation pour tout gérer. Cela se fait parfois au détriment d'un atelier.

L'avantage c'est qu'en cas de problème sur un atelier, un autre peut compenser en terme de chiffre d'affaire.

2/ PERSPECTIVES/PROJETS ?

On aimerait bien rénover le hangar à côté et faire un laboratoire de transformation pour valoriser les fruits et les transformer (séchage, stérilisateur à bois rocketstove). Il nous tient à cœur de pousser le côté animation pédagogique et l'accueil à la ferme.

J'aimerais bien continuer à acheter des terrains et planter, augmenter le cheptel ovin. Développer élevage et production fruitière.

Nous rêvons de pouvoir installer quelqu'un à côté de nous avec une production complémentaire...



Crédits photos : Yoanna Marescot et Thomas Gouello

CE DOCUMENT EST RÉALISÉ GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE



Union Européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• GAB 17 •

FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM